



Financement par le dif ou plan de formation

Par **salpes**, le **30/10/2009** à **09:53**

Bonjour,

Je dois organiser la prise en charge d'une formation dans mon entreprise. Il s'agit d'une TPE. Notre employeur souhaite (nous sommes tous d'accord) organiser une formation de remise à niveau en anglais. Notre organisme collecteur est le FAFIEC. Faut-il financer la formation par le DIF ou par le parcours normal de prise en charge par plan de formation ? J'avoue que je suis un peu perdue, j'ai appelé le FAFIEC qui me dit que le budget est le même : quelle que soit la formule choisie le financement se fera par eux.

Je croyais que le DIF était hors organisme collecteur ?

Par **xynezia**, le **31/10/2009** à **12:38**

Bonjour,

depuis cette année le financement des actions de formation dans le cadre du DIF ne sont plus pris en compte sur la professionnalisation mais sur le plan de formation de l'entreprise.

Si plan ne suffit pas au financement le solde est à la charge de l'employeur.

Cordialement

Par **salpes**, le **03/11/2009** à **15:22**

merci beaucoup pour cette réponse rapide !